



- [L'OFDT](#)
- [Actualités et presse](#)
- [Produits et addictions](#)
- [Populations et contextes](#)
- [Régions et territoires](#)
- [Europe et international](#)

Actualités [RSS](#)



Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2017

Saint-Denis, le 26 novembre 2018

L'OFDT et Santé publique France publient les résultats du volet "drogues illicites" du Baromètre santé 2017 qui a interrogé plus de 20 000 personnes âgées de 18 à 64 ans sur leurs usages de ces substances.

Une large part de l'analyse porte sur le cannabis, produit illicite de très loin le plus expérimenté en France. Près de la moitié (45 %) des adultes en ont déjà consommé et un adulte sur 10 (11 %) est usager dans l'année. On dénombre 3,6 % d'usagers réguliers (au moins 10 usages dans le mois). L'usage quotidien concerne pour sa part 2,2 % des 18-64 ans.

L'enquête souligne le maintien d'une prédominance masculine dans ces usages et le fait que les jeunes générations consomment davantage. Plus du quart des 18-25 ans déclarent un usage au cours de l'année (27 %) et 8,4 % d'entre eux un usage régulier. Toutefois, le profil des consommateurs de cannabis se diversifie intégrant davantage de trentenaires et d'actifs en emploi. En 2017, l'usage régulier atteint 6,3 % chez les 26-34 ans et 3,3 % chez les 35-44 ans.

Dans le même temps, l'usage dans l'année des actifs occupés s'établit à 9,6 % alors que celui des chômeurs se stabilise à 16 %.

Les expérimentations des autres substances illicites sont beaucoup plus rares et se situent en deçà de 6 %, même pour les drogues stimulantes qui sont les plus diffusées (5,6 % pour la cocaïne et 5,0 % pour la MDMA/ecstasy) avec les champignons hallucinogènes (5,3 %).

L'usage de cocaïne dans l'année est de 1,6 % alors que celui de MDMA/ecstasy atteint les 1,0 %.

[En savoir plus](#)



Nouveaux produits de synthèse - Dix ans de recul sur la situation française

Saint-Denis, le 24 octobre 2018

Que recouvre l'appellation « Nouveaux produits de synthèse » (NPS) ? Qui les consomment ? Quelles sont les conséquences de leurs usages ? L'OFDT consacre à ces substances le numéro 127 de *Tendances*. Offre et dynamique du phénomène, molécules consommées, profils d'utilisateurs, conséquences sanitaires y sont étudiés à partir d'un ensemble de sources, notamment le projet I-TREND développé avec le soutien de l'Union européenne (forums d'utilisateurs et analyse de l'offre sur Internet, enquête en ligne...).

En France, l'appellation « nouveaux produits de synthèse » est apparue à la fin de la décennie 2000 pour qualifier un vaste ensemble de nouvelles molécules synthétiques imitant les structures chimiques et les effets de drogues illicites traditionnelles comme le cannabis, la MDMA ou la cocaïne. En 2018, au total, environ 300 molécules sont recensées en France, réparties entre 11 familles chimiques. Les cannabinoïdes de synthèse, les cathinones et les phénéthylamines sont les plus présentes. L'usage des NPS est resté plutôt confidentiel dans l'Hexagone mais certains produits sont bien implantés au sein de cercles de consommateurs (par exemple les « e-psychoautes », utilisateurs fréquentant les forums sur Internet). Les NPS peuvent aussi être à l'origine de problèmes sanitaires aigus. C'est particulièrement le cas des consommateurs en contexte sexuel, « chemsexers », dont les usages associent souvent des cathinones à des drogues traditionnelles.

Alors que les risques potentiels à long terme physiques ou psychiques demeurent mal connus, les auteurs rappellent que l'information, la prévention, la réduction des risques et l'apprentissage de la gestion des effets en direction des utilisateurs potentiels comme des professionnels qui les rencontrent, constituent des enjeux essentiels.

[En savoir plus](#)



Profils et pratiques des utilisateurs de drogues rencontrés dans les CAARUD en 2015

Saint-Denis, le 24 octobre 2016

L'Enquête nationale dans les CAARUD (ENa-CAARUD), menée par l'OFDT à intervalles réguliers depuis 2006, renseigne sur les caractéristiques socio-démographiques, les consommations et les pratiques liées aux usages (injection, dépistage, etc.), du public accueilli dans le dispositif des CAARUD.

L'édition 2015 de l'enquête, qui s'est déroulée au mois de septembre, a permis d'interroger quelque 3 130 individus dans plus de 140 CAARUD de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane et La Réunion). Ce rapport présente les résultats de cet exercice 2015 et les met en perspective, autant que possible, avec ceux des éditions antérieures.

[En savoir plus](#)



Tableaux de bord tabac du 3^{ème} trimestre 2018

Saint-Denis, le 23 octobre 2018

Ce 3^{ème} trimestre 2018 est marqué par un net recul des ventes de tabac (à l'instar des deux précédents) : - 10 % pour les cigarettes et - 8 % pour le tabac à rouler à nombre de jours de livraison constants par rapport au 3^{ème} trimestre 2017. Cette diminution des ventes dans le réseau buraliste français s'explique toujours par la hausse de prix intervenue le 1^{er} mars 2018. À l'inverse, suivant là encore la tendance du début d'année, les ventes de traitements pour l'arrêt du tabac progressent de presque 25 % à jours constants, toujours portées par le marché des timbres transdermiques et du Champix[®] (respectivement + 73 % et + 52 %). Cette évolution résulte très probablement du meilleur remboursement des prescriptions de substituts nicotiques (forfait de 150 euros par an et passage progressif en 2018 au remboursement à 65 % par la Sécurité sociale). Concernant le forfait, près de 125 000 personnes en ont bénéficié au 2^{ème} trimestre 2018, soit moitié plus qu'à la même période en 2017. Enfin, les appels gérés par les tabacologues de Tabac info service ont augmenté de 17 %.

En cumul sur les 9 premiers mois de l'année, à jours constants par rapport à la même période en 2017, les ventes de cigarettes et de tabac à rouler ont baissé dans les mêmes proportions (- 10 %) alors que les traitements pour l'arrêt sont en hausse de 22 %. Par ailleurs, les appels à la ligne téléphonique Tabac info service ont augmenté, autant en 1^{er} niveau (information : + 7 %) qu'en 2^{ème} niveau (tabacologues : + 11 %).

Ces évolutions favorables en termes de santé publique doivent cependant être confirmées par des données de prévalence indiquant que la baisse de la consommation de tabac observée en 2017 dans l'enquête Baromètre santé se poursuit bien en 2018.

[En savoir plus](#)



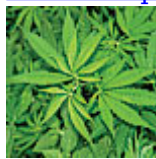
Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie en 2016

Saint-Denis, le 16 juin 2018

Les personnes ayant des problèmes d'addiction peuvent bénéficier d'une prise en charge médico/sociale dans des établissements spécialisés appelés centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Les CSAPA remplissent chaque année un rapport d'activité type qui permet de décrire de façon globale et homogène les caractéristiques des personnes accueillies par ce dispositif spécialisé, ainsi que l'activité de ces centres. Ce rapport de synthèse décrit de façon distincte les patients et l'activité des CSAPA ambulatoire, et des CSAPA avec hébergement. La synthèse des données figurant dans les annexes relatives aux consultations jeunes

consommateurs et à l'intervention pénitentiaire du rapport type donne également quelques éléments de description des patients et de l'activité spécifiques à ces deux dispositifs.

[En savoir plus](#)



La légalisation du cannabis au Canada

Saint-Denis, le 11 octobre 2018

Après l'Uruguay en 2013, le Canada est le deuxième pays du monde - le premier au sein du G7 - à légaliser la production, la distribution et la détention de cannabis à usage récréatif. À compter du 17 octobre 2018, les adultes canadiens sont autorisés à acheter du cannabis produit sous licence, à détenir jusqu'à 30 grammes de cannabis et, dans la plupart des provinces, à cultiver jusqu'à quatre plants de cannabis à domicile.

Le cannabis ne sera plus considéré comme un stupéfiant au Canada mais, au même titre que l'alcool, taxé et vendu dans des magasins spécialisés contrôlés par l'État auxquels seuls les adultes auront accès. La décision de légaliser le cannabis, imposée par le gouvernement central, donne lieu à des régimes différents de régulation. Les retombées, en termes de consommation et de protection des mineurs, seront le principal critère de succès de cette réforme qui, à l'approche des élections fédérales de 2019, constitue un enjeu politique saillant.

L'OFDT propose une synthèse décrivant le processus de réforme, les objectifs de la nouvelle législation et les modalités de régulation du marché mises en place, avant de conclure sur les points de vigilance à suivre.

[En savoir plus](#)



Veille législative septembre 2018

Saint-Denis, le 10 octobre 2018

Le bulletin de veille législative du mois de septembre 2018 est disponible en téléchargement.

[En savoir plus](#)



Les drogues à 17 ans : analyse régionale - Enquête ESCAPAD 2017

Saint-Denis, le 27 septembre 2018

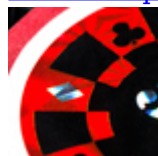
L'OFDT a conduit en mars 2017 le 9^e exercice de l'enquête ESCAPAD (Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la Défense) centrée sur les usages de substances psychoactives licites et illicites à 17 ans. Les résultats d'ESCAPAD 2017 en métropole ont été présentés en février 2018. Ils ont révélé des baisses plus ou moins marquées selon les produits par rapport à l'enquête ESCAPAD de 2014. Les consommations à la fin de l'adolescence sont d'ailleurs parmi les plus basses enregistrées depuis le début des années 2000.

Aujourd'hui, en s'appuyant sur la très grande taille d'échantillon de cette enquête (plus de 40 000 jeunes gens), l'OFDT propose une nouvelle analyse de ces données dans les 13 régions de métropole ainsi que dans quatre territoires d'outre-mer : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion.

Cette approche territoriale met en lumière de moindres consommations de tabac dans le quart nord-est, une diffusion de boissons alcoolisées plus marquée sur la façade atlantique, une opposition entre le nord et le sud concernant le cannabis alors qu'on observe davantage d'expérimentations d'autres drogues illicites à l'ouest de l'hexagone.

Dans les quatre DOM étudiés, conformément à ce qui a pu être observé dans d'autres travaux, les jeunes présentent des niveaux de consommation inférieurs à ceux mesurés chez les adolescents interrogés en France métropolitaine. Les deux exceptions notables concernent l'expérimentation d'alcool plus élevée en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique que dans le reste du territoire et celle de cannabis qui s'avère supérieure à La Réunion.

[En savoir plus](#)



Jeux d'argent et de hasard à la fin de l'adolescence

Jeudi 20 septembre 2018

La 9^e édition de l'enquête ESCAPAD a interrogé en mars 2017 plus de 13 000 garçons et filles âgés de 17 ans sur leurs éventuelles pratiques de jeux d'argent et de hasard (JAH). La présente note présente les résultats de cette étude.

Qu'il s'agisse de jeux de tirage ou de grattage, de pronostics sportifs ou des jeux dits de casino, l'offre de ces jeux est interdite aux mineurs. Près de quatre jeunes sur 10 (39 %) déclarent toutefois avoir joué à un JAH dans l'année et un sur 10 (10 %) au cours de la semaine écoulée. Les garçons sont près d'un sur deux (47 %) à déclarer avoir joué dans l'année.

Les jeux de tirage et de grattage sont les plus pratiqués (31 %) devant les pronostics et paris sportifs (17 %) et les jeux de casino (3,6 %). C'est la deuxième catégorie de jeux qui progresse le plus, notamment compte tenu de leur développement sur Internet. Là encore les garçons sont davantage concernés : un quart d'entre eux a joué en ligne dans l'année (vs 7 % des filles).

Afin de détecter les difficultés suscitées le jeu, les adolescents interrogés ont répondu à un questionnaire de repérage sur les problèmes et conséquences éventuellement rencontrés (perception de l'entourage, montant des mises, stress et angoisses, etc.).

Au total, en 2017, moins de 1 % de la population adolescente de 17 ans serait en grande difficulté par rapport à sa pratique des jeux d'argent et de hasard.

Chez les jeunes de 17 ans ayant joué au cours de la semaine précédant l'enquête, plus de la moitié présenteraient un risque, même faible (53 % et 63 % parmi les garçons), 3,4 % des jeunes

présentant un risque élevé.

[En savoir plus](#)



Prix Scientifique MILDECA-OFDT

Saint-Denis, le 18 septembre 2018

Encore 10 jours pour répondre, nouvelle date limite de dépôt des candidatures le 28 septembre 2018. L'appel à candidatures et le formulaire à renvoyer sont accessibles sur cette page : <http://www.drogues.gouv.fr/actualites/appel-candidature-2018-prix-scientifique-mildeca-ofdt>. En cas d'envoi par mail, utiliser l'adresse suivante : mildeca.evenements@pm.gouv.fr.



Consommations, ventes et prix du tabac : une perspective européenne

Saint-Denis, le 26 juillet 2018

Le numéro 126 de *Tendances* s'attache à comparer les prévalences d'usage de tabac, les ventes ainsi que les niveaux de prix dans l'Union européenne. S'agissant du tabagisme parmi les adultes et parmi les jeunes de 16 ans, cette analyse, qui s'appuie largement sur la représentation cartographique, met d'abord en lumière la grande hétérogénéité des consommations sur le continent. Les données recueillies pour ce *Tendances* montrent également que les ventes de tabac officielles ne reflètent qu'imparfaitement ces niveaux de consommation. Des divergences (d'usage et de ventes) qui ne s'expliquent qu'en partie par les disparités de prix. Un travail a été conduit pour ajuster les prix courants du tabac sur le niveau de vie dans chaque pays européen ; il démontre que d'autres éléments, culturels et historiques, jouent un rôle non négligeable dans les niveaux de tabagisme.

Au-delà de cette vue d'ensemble, cette approche permet de considérer plus spécifiquement la situation française. Celle-ci apparaît à plusieurs égards singulière, puisque dans l'Hexagone la consommation de tabac demeure importante malgré des niveaux de prix parmi les plus élevés de l'UE. Les dernières données disponibles sur l'usage de tabac en 2017 chez les jeunes comme les adultes ont toutefois montré une baisse sensible du tabagisme en France, alors qu'après la forte hausse de prix en mars 2018 d'autres augmentations sont attendues pour atteindre 10 euros en 2020.

[En savoir plus](#)



ESPAD 2015 : analyses en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique

Saint-Denis, le 26 juillet 2018

L'OFDT présente les résultats d'exploitations spécifiques de l'enquête ESPAD menée en 2015 auprès des lycéens en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique.

Quels sont les niveaux d'expérimentation des principales substances psychoactives des lycéens de ces territoires ? Comment évoluent ces usages de la classe de seconde à celle de terminale ? Sur quels points les lycéens guadeloupéens, guyanais ou martiniquais se différencient-ils de leurs homologues de métropole ?

Ces analyses permettent de répondre à ces questions en insistant sur les spécificités de chacun des territoires.

[En savoir plus](#)



Composition des produits en circulation en 2017

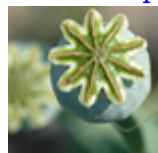
Saint-Denis, le 26 juin 2017

En 2017, le dispositif de veille sanitaire SINTES de l'OFDT a réalisé près de 500 collectes de produits à travers son réseau. La cocaïne représente un quart de ces collectes devant l'héroïne et la MDMA. Enfin, 105 collectes de NPS ont été effectuées, soit 60 collectes de plus qu'en 2016.

Le n° 4 du Point SINTES comprend notamment :

- une synthèse des résultats d'analyses des collectes SINTES,
- des explications plus détaillées à propos de certaines collectes,
- le répertoire actualisé des nouveaux produits de synthèse (NPS),
- la présentation de certaines données échangées avec l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA).

[En savoir plus](#)



Drogues et développement : vers de nouvelles perspectives ?

Saint-Denis, le 26 juin 2018

À l'occasion de la journée internationale du 26 juin contre l'abus et le trafic de drogues instaurée

par l'Organisation des Nations unies, l'OFDT met en ligne le onzième numéro de sa publication *Drogues, enjeux internationaux*. Celui-ci, intitulé "Drogues et développement : vers de nouvelles perspectives ?", propose un état des lieux sur la question du développement alternatif. Ce terme désigne un ensemble de mesures destinées à promouvoir la réduction des cultures illicites (cannabis, pavot, coca notamment) grâce à des programmes de réduction de la pauvreté et de développement durable, censées améliorer les conditions de vie matérielles des populations locales.

La notion de développement alternatif a émergé à la fin des années 1960. Cependant, les politiques qui lui étaient liées ont longtemps été conçues et mises en œuvre de façon déséquilibrée, du fait d'une approche sécuritaire privilégiant l'éradication.

Aujourd'hui, une série de mobilisations de la communauté internationale (dont la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en avril 2016) favorise un rééquilibrage en faveur de ces initiatives et surtout leur inscription dans des politiques à long terme, alternatives légitimes et crédibles aux destructions forcées de cultures illégales. Ce sont ces deux aspects que présente la publication, en s'appuyant tout au long sur des exemples très concrets qu'il s'agisse du « modèle thaïlandais » ou des mesures actuellement déployées en Colombie (alors que le vainqueur de l'élection présidentielle du 17 juin dernier souhaite "corriger" les accords de paix).

[En savoir plus](#)



Appel à candidature 2018 pour le Prix scientifique MILDECA-OFDT

Saint-Denis, le 21 juin 2018

La deuxième édition du Prix scientifique « Drogues et Addictions » MILDECA-OFDT, d'un montant de 10 000 euros, récompensera cette année une équipe de recherche ayant produit des travaux innovants et prometteurs pour l'amélioration des interventions, pratiques professionnelles ou politiques publiques dans les domaines des sciences humaines et sociales, santé publique ou recherche clinique.

La sélection des lauréats sera confiée à un jury composé des membres du collège scientifique de l'OFDT et présidé par le professeur Bruno Falissard.

Le Prix scientifique sera décerné le 26 novembre 2018 à l'issue d'une journée dédiée à la recherche sur les drogues et les addictions devant un public de chercheurs, décideurs, professionnels du champ, citoyens.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 21 septembre 2018.

[En savoir plus](#)